

DÉLIBÉRATION N° 2023 - 12- 03

Tarification 2024

Vu le décret n°2004-502 du 7 juin 2004 modifié relatif à l'École nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers ;

Vu la délibération n°2022-11-03 du conseil d'administration du 18 novembre 2022 relative à la modification de la tarification 2023 ;

Vu le rapport de présentation ;

Après avoir entendu le rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

Les membres du conseil d'administration approuvent, à l'unanimité :

- la tarification 2024 ;
- l'abrogation de la délibération n°2022-11-03 du 18 novembre 2022 relative à la tarification 2023 pour les formations dont le présentiel débute en 2023.

et autorisent le directeur de l'École nationale à signer tous les documents et actes afférents.

Cette délibération annule et remplace la délibération n°2022-11-03 pour les formations dont le présentiel débute en 2024. Toutefois, la délibération n°2022-11-03 reste applicable pour les formations ayant débuté en 2023, même si elles se déroulent en partie sur l'année 2024.

Le présent document établit la tarification 2024 nécessaire à la réalisation de l'exercice budgétaire. Cette tarification annuelle inclut des grilles tarifaires qui permettent à l'École nationale de facturer les prestations de formation et de logistique qu'elle fournit à ses usagers et clients, fonctionnaires et non fonctionnaires.

Les prestations de formation et de logistique reposent sur 2 grilles distinctes :

1. Usagers ;
2. Clients fonctionnaires ou non fonctionnaires.

Sont considérés usagers, les services départementaux et territoriaux d'incendie et de secours, les services ou unités de l'Etat investies de façon permanente de missions de sécurité civile et les formateurs de l'École nationale en activité et à jour de leur dossier au moment de leur inscription.

Lorsqu'ils ne sont pas pris en charge par leur unité ou service de rattachement, les agents issus des services visés ci-dessus, y compris les sapeurs-pompiers volontaires, sont considérés comme clients fonctionnaires.

La tarification clients fonctionnaires s'applique aux unités et services des trois versants de la fonction publique, des armées, des collectivités territoriales, des établissements publics administratifs et des associations agréées de sécurité civile dès lors qu'ils ne sont pas considérés comme usagers au sens de la définition du paragraphe supra.

Les fédérations sportives et les établissements d'enseignement sont également considérés comme fonctionnaires au sens de la présente tarification.

Nonobstant les dispositions prévues par délibération du conseil d'administration et permettant l'application de remises calibrées, en fonction des besoins et de l'intérêt stratégique pour l'École nationale ou pour l'Etat, les services de sécurité nationaux ou étrangers pourront être considérés comme usagers ou clients fonctionnaires au sens de la tarification. Dans le cas contraire, ils seront considérés comme clients non fonctionnaires. Cette qualification sera déterminée par devis émis par l'Ensosp, valant décision du directeur, et signé par l'organisme de prise en charge de la formation et par le directeur de l'Ensosp.

1. Principes de calcul des tarifs des prestations

1.1. Cas général

Les tarifs des formations incluent (cf. tableau ci-dessous) :

- Les coûts de formation
- Les coûts de fonctionnement.

L'option hôtellerie est quant à elle forfaitisée pour la durée de la formation.

Coûts complets	Coûts de formation	Coût direct de formation	Coûts d'animation intégrant la masse salariale
		Coût indirect de formation	Coûts d'ingénierie et gestion pédagogique intégrant la masse salariale
	Coûts d'utilisation plateau technique/PME/Simurge		
	Coûts de prise en charge journée		
	Coûts de fonctionnement	Coûts de prise en charge nuit (= option hôtellerie)	
		Coûts de pilotage et fonctions supports intégrant la masse salariale	

Le détail de la tarification est présenté en annexes.

Les formations se déroulant sur plusieurs années sont facturées au tarif applicable au millésime de la session.

Tout ou partie du coût complet des formations peut être couvert par une cotisation des SIS collectée et versée à l'Ensosp par le Cnfpt. Le contrat d'établissement fixe les conditions de cette couverture.

1.2. Formations déconcentrées, délocalisées ou sous-traitées

L'École nationale peut déconcentrer, délocaliser ou sous-traiter tout ou partie de ses formations.

1.2.1. Formations déconcentrées : réalisées à la demande d'un usager ou d'un client

Chaque formation déconcentrée réalisée à la demande d'un usager ou d'un client fait l'objet d'un devis émis par l'Ensosp, puis signé et accepté par l'utilisateur ou le client. Une convention peut s'avérer nécessaire.

Si les prestations logistiques ne sont pas prises directement en charge par l'utilisateur ou le client, elles sont facturées par l'Ensosp au tarif prévu en annexe.

1.2.2. Formations délocalisées : réalisées à l'initiative de l'Ensosp

Afin de pouvoir améliorer qualitativement ou quantitativement son offre de formation, l'Ensosp peut être amenée à délocaliser tout ou partie de ses formations sur des sites extérieurs mis à sa disposition par des services d'incendie et de secours, ou des organismes tiers, publics ou privés. Les conditions de mise à disposition sont déterminées par une convention entre les parties. Des gratuités peuvent également être prévues pour les agents de l'organisme prestataire.

Si les prestations logistiques ne sont pas prises directement en charge par l'utilisateur ou le client elles sont facturées par l'Ensosp au tarif prévu en annexe.

1.2.3. Formations sous-traitées

L'École nationale peut sous-traiter tout ou partie de ses formations à des organismes qualifiés. En l'absence de dispositions spécifiques prévues en annexe de la présente délibération, la tarification de la pédagogie des formations sous-traitées reste identique à celles organisées directement par l'Ensosp pour les usagers et les clients.

Les prestations logistiques sont facturées par l'Ensosp au tarif prévu en annexe.

2. Évolution de la tarification

Le travail conduit en matière de contrôle de gestion permet d'identifier les coûts complets des formations dispensées. De ce fait, l'Ensosp va devoir s'engager dans une évolution de la tarification pour répondre au plus juste des charges supportées par l'établissement. Cette démarche sera conduite en respectant l'évolution des prix et le contexte économique des principaux usagers que sont les services d'incendie et de secours. Par rapport à 2023, cette évolution sera située entre 4 et 5 % en moyenne, en fonction des évolutions à la baisse et la hausse des différents tarifs applicables pour 2024.

La grille tarifaire spécifique existante, à destination du secteur privé intitulée « clients », est enrichie et répond au développement souhaité de cette activité.

Lorsque l'Ensosp candidate à un appel d'offre, son offre est basée sur la tarification en vigueur. Les conditions du marché précisent l'évolution des prix le cas échéant.

Cas particuliers

Pour certaines formations de santé réalisées sous licence (LSF, ETC ou autre) ou sous-traitées auprès de structures universitaires (DIU SSSM ou autre), le tarif est réévalué annuellement en fonction du montant fixé par le prestataire. C'est notamment le cas des DIU réalisés en collaboration avec des facultés de médecine et de pharmacie et des formations réalisées sous licence de Life Support France (LSF) ou de Emergency Training Center (ETC).

3. L'option hôtellerie

L'option hôtellerie, associée à la formation, permet au stagiaire d'être hébergé les jours ouvrés pendant toute la durée de sa formation, et de bénéficier du repas du soir (du premier à l'avant dernier jour ouvré) et du petit déjeuner (du deuxième au dernier jour ouvré).

Sur le site d'Aix-en-Provence et pour les stagiaires qui en auraient besoin, notamment pour des raisons d'éloignement, l'hébergement et la restauration pourront être assurés sur réservation et sans surcoût, la veille de la formation, le dernier jour de la formation et le week-end entre deux semaines de formation si nécessaire. Pour les stagiaires des collectivités ultramarines, l'hébergement pourra être prolongé de 48h avant ou après la formation. Ces dispositions ne sont applicables qu'aux seuls usagers.

Pour les formations déconcentrées, délocalisées ou sous traitées, des réservations complémentaires sont également possibles, uniquement pour l'hébergement (sans restauration) et à titre payant.

La dégradation ou la perte de badge par un utilisateur sera facturée 15 €. Cette somme ne pourra pas être remboursée.

4. Annulation – Exonération - Permutation – Changement de session

4.1. Annulation

Par l'Ensosp

Quel que soit le motif, l'annulation d'une formation par l'École nationale entraîne le remboursement de l'intégralité des versements déjà effectués par l'utilisateur ou le client et la non facturation des sommes restant à percevoir.

Aucune indemnité complémentaire concernant des frais divers, des dommages ou préjudices ne pourra être accordée du fait de l'annulation d'une formation par l'Ensosp.

Par l'utilisateur ou le client

En cas d'annulation après convocation et jusqu'à 15 jours avant le début de la formation en présentiel ou en enseignement à distance, des frais de gestion de dossier sont dus. Ces frais s'élèvent à 164 euros pour les usagers. Pour les clients, le montant correspond aux frais de gestion prévus en annexe.

En cas d'annulation à moins de 15 jours du début de la formation en présentiel ou en enseignement à distance, conformément à la fiche financière, le montant de la tarification complète de la formation et de l'option hôtellerie (si réservée) est dû.

Est considéré comme début de la formation, pour :

- Une formation en présentiel : le 1^{er} jour de présentiel ;
- Une FOAD avant EAD ou présentiel : le 1^{er} jour en EAD ou en présentiel ;
- Une formation EAD avant présentiel ou EAD total : le 1^{er} jour d'EAD ;
- La F-DIU-3SM-SPST : le 1^{er} jour d'ouverture des droits à la connexion.

4.2. Exonération totale ou partielle

En cas de force majeure dûment constatée et validée, le directeur de l'Ensosp peut accorder une exonération totale ou partielle sur le montant de la tarification complète de la formation et le montant correspondant à l'option hôtellerie (si réservée).

4.3. Permutation

Le remplacement d'un agent par un autre agent après convocation par l'Ensosp, peut être autorisé. Cette permutation entraîne la facturation de frais de gestion de dossier. Ces frais s'élèvent à 164 euros pour les usagers. Pour les clients le montant correspond aux frais de gestion prévus en annexe.

4.4. Changement de session

Le directeur de l'École nationale peut modifier le parcours de formation d'un stagiaire en le repositionnant sur des sessions ultérieures à celle initialement prévue. Dans ce cas, les montants dus sont facturés conformément à la fiche financière, dès la première période de formation ou sur la session initiale.

5. Abattement

5.1. Dispenses

Lorsqu'un stagiaire fait l'objet d'une dispense d'une partie de la formation, le directeur de l'École nationale peut procéder à un abattement sur le montant de la tarification complète de la formation et sur le montant correspondant à l'option hôtellerie (si réservée) pour les enseignements non dispensés. Les formations concernées et le montant des abattements sont précisés en annexe 4.

5.2. Modification des conditions de formation

Sur décision du directeur de l'Ensosp et dans le cadre d'une modification des conditions de formation en cours d'année, un abattement sur le montant de la tarification complète de la formation et/ou de l'option hôtellerie (si réservée) peut être appliqué. Cet abattement correspond à l'impact des modifications sur la formation et les prestations commandées par l'utilisateur ou le client.

La délibération n°2023-12-03 du 13 décembre 2023 relative à la tarification 2024 fait l'objet d'une demande d'autorisation d'exécution expresse au mercredi 13 décembre 2023 à 18h00.

NOMBRE DE PRÉSENTS : <i>22</i> Adoptée à l'unanimité	VOTE		
	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	<i>22</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Date de transmission avec AR	Ministère de l'Intérieur	Ministère du Budget
	<i>14/12/2023</i>	<i>14/12/2023</i>
N° d'avis de transmission	1A 200 752 8102 9	1A 200 752 8122 7

Date et signature

Le *13*/12/2023

La Présidente du Conseil d'administration



Martine VASSAL

Annexe 1 - tarification usagers

Code Formaltis 2024	Libellé formation 2024	Tarification complète de la formation 2024 (hors option hôtellerie)	Option hôtellerie 2024	Coût total de la formation 2024 avec l'option hôtellerie	Observations 2024
F-FILT1C*	Formation d'intégration de lieutenant de 1 ^{ère} classe	33 064 €	5 761 €	38 825 €	
F-FILT1C courte *	Formation d'intégration de lieutenant de 1 ^{ère} classe courte	16 530 €	2 625 €	19 155 €	
Formations aux emplois d'encadrement					
F-ODG-2C*	Officier de garde - lieutenant de 2 ^{ème} classe	6 440 €	525 €	6 965 €	
F-ODG-SPV	Officier de garde SPV	1 180 €	175 €	1 355 €	
F-ODG-SPV-Déconcentré	Officier de garde SPV Déconcentré	1 510 €	396 €	1 906 €	
F-OE-1C	Formation Officier d'Encadrement Lieutenant de de 1 ^{ère} classe	5 465 €	875 €	6 340 €	
F-MRSC*	Manager des risques de sécurité civile-capitaine	4 141 €	700 €	4 841 €	
F-CENTRE-SPP	Chef de centre SPP	2 060 €	350 €	2 410 €	
F-CENTREd	Chef de Centre SPP déconcentrée	2 390 €	792 €	3 182 €	
F-CGPT	Chef de groupement	7 695 €	1 446 €	9 141 €	
Formations aux emplois opérationnels					
F-CDG	Chef de groupe (Lieutenant de 2ème classe et Lieutenant SPV)	5 890 €	525 €	6 415 €	
F-CDG-d	Chef de groupe (Lieutenant de 2ème classe et Lieutenant SPV) délocalisé	5 890 €	746 €	6 636 €	10 jours délocalisés
F-CDG-Déconcentré	Chef de groupe (Lieutenant de 2ème classe et Lieutenant SPV) Déconcentré	6 220 €	967 €	7 187 €	10 jours déconcentrés
F-COL-SPP	Chef de colonne SPP	5 290 €	525 €	5 815 €	
F-COL-SPV-A&B	Chef de colonne SPV (Théorie&Tactique)	3 980 €	525 €	4 505 €	
F-ODL-LIAISON	Officier de liaison - tuerie de masse	1 070 €	70 €	1 140 €	L'option hôtellerie ne porte que sur les 2 jours à l'EnsoSP
F-SITE-SPP	Chef de site SPP	6 670 €	525 €	7 195 €	
F-SITE-SPP-d	Chef de site délocalisé	6 670 €	1 188 €	7 858 €	15 jours en délocalisé
Formations de maintien et de perfectionnement des acquis					
F-FMPA-CDC	FMPA - Chef de colonne	1 740 €	175 €	1 915 €	
F-FMPA-CDS	FMPA - Chef de Site	1 905 €	175 €	2 080 €	
F-FMPA-PRV2-Distanciel	FMPA Préventionniste - distanciel	700 €		700 €	
F-FMPA-PRV2-Présentiel	FMPA Préventionniste - présentiel	700 €	198 €	898 €	
F-FMPA-PRV2-D	FMPA Préventionniste - déconcentrée	1 030 €	198 €	1 228 €	
F-MA-AP2-Distanciel	Maintien des acquis AP2 - distanciel	700 €		700 €	
F-MA-AP2-Présentiel	Maintien des acquis AP2 - Présentiel	700 €	198 €	898 €	
F-FMPA-COMUSIC	FMPA COMUSIC	760 €	105 €	865 €	
F-R-PCR	Renouvellement Personne compétente en radioprotection	1 200 €	175 €	1 375 €	
F-FMPA-RAD4	FMPA RAD 4	1 080 €	140 €	1 220 €	
F-FMPA-RCH4	FMPA RCH 4	680 €	105 €	785 €	
Formations de professionnalisation					
F-CGPT-SPE-FINA	Chef de groupement spécialité finances	880 €	175 €	1 055 €	
F-CGPT-SPE-FOR	Chef de groupement spécialité formation	880 €	175 €	1 055 €	
F-CGPT-SPE-OPS	Chef de groupement spécialité opération	880 €	175 €	1 055 €	
F-CGPT-SPE-RH	Chef de groupement spécialité RH	880 €	175 €	1 055 €	
F-CGPT-SPE-TEC-LOG	Chef de groupement spécialité logistique et technique	880 €	175 €	1 055 €	
F-JP	Journées professionnelles (n= nombre de jours)	n x 354 €	n x 35 €	n x 389 €	
Formations de spécialité					
F-RISQ HYDROGENE	Formation complémentaire risque hydrogène et multi-énergies	1 425 €	175 €	1 600 €	
F-FHLLIF	Formation complémentaire hydrocarbures et liquides inflammables	895 €	105 €	1 000 €	
F-RA	Formation complémentaire risques agricoles	640 €	70 €	710 €	
F-COMP-FEUX	Formation complémentaire feux en tunnels et milieux clos de grande longueur	640 €	70 €	710 €	
F-GDC-OFF-SP-INTSER	Gestion de crise pour officiers SP en interservices	1 260 €	140 €	1 400 €	
F-GDC-ELU-FOR-SEN	Formateur au module sensibilisation des élus à la GDC				
F-PRV1	Agent de prévention	1 700 €	792 €	2 492 €	Oudiné
F-PRV2	Préventionniste: Prv2 Module A+ Module B+ Module C	3 730 €	1 584 €	5 314 €	Oudiné
	PRV2 Module A	1 864 €	792 €	2 656 €	Oudiné
	PRV2 Module B	933 €	396 €	1 329 €	Oudiné
	PRV2 Module C	933 €	396 €	1 329 €	Oudiné
F-PRV2-FILT1C	Préventionniste (PRV2-FILT1C)	3 680 €	921 €	4 601 €	5 jours à Oudiné
F-PRV3	Responsable départemental de prévention	2 040 €	792 €	2 832 €	Oudiné
F-AP1	Attestation de compétence en matière de prévention niveau 1	1 700 €	792 €	2 492 €	Oudiné
F-AP2	Attestation de compétence en matière de prévention niveau 2	3 730 €	1 584 €	5 314 €	Oudiné
F-ICPE	PRV2 - Module complémentaire Code du travail - ICPE	900 €	396 €	1 296 €	Oudiné
F-IGH	PRV2 - Module complémentaire IGH	900 €	396 €	1 296 €	Oudiné
F-CTS	Formation de perfectionnement - Chapiteau, tente et structure (CTS)	502 €	198 €	700 €	Oudiné
F-D&P	Formation de perfectionnement - Droit et Prévention	502 €	198 €	700 €	Oudiné
F-EAE	Formation de perfectionnement - extinction automatique à eau	401 €	99 €	500 €	Oudiné
F-GN8	Formation de perfectionnement - GN8	401 €	99 €	500 €	Oudiné
F-ISI	Formation de perfectionnement - ISI	401 €	99 €	500 €	Oudiné
F-CAF	Formation de perfectionnement - comportement au feu	502 €	198 €	700 €	Oudiné
F-TUN	Formation de perfectionnement - Tunnels	502 €	198 €	700 €	Oudiné
F-SSI	Formation de perfectionnement - Système de sécurité incendie	401 €	99 €	500 €	Oudiné
F-GA	Formation de perfectionnement - Gares	401 €	99 €	500 €	Oudiné
F-RCCI-INV-A	Complément investigateur RCCI	1 940 €	175 €	2 115 €	
F-RAD4**	Risques radiologiques RAD 4	3 320 €	350 €	3 670 €	
F-RCH4**	Risques chimiques et biologiques RCH 4	4 615 €	746 €	5 361 €	5 jours en délocalisé
F-PCR	Personne compétente en radio protection	3 565 €	420 €	3 985 €	
F-NRBC-FC	Formation complémentaire NRBC	1 516 €	175 €	1 691 €	
F-SPGM	Formateur spectrogrammatrie	1 140 €	175 €	1 315 €	
F-COMUSIC	Commandant des systèmes d'information et de communication	4 250 €	746 €	4 996 €	5 jours à Oudiné
F-MAST-ISI	Master Ingénierie de la Sécurité Incendie	Inscription auprès de l'université d'Aix Marseille Université (AMU)			
F-MAST-SMT	Master Sécurité et management des territoires	6 600 €			
F-MAST-RE-GRSC	Master Risques et environnement - spécialité gestion des risques de SC	Inscription auprès de l'université de Haute-Alsace (UHA)			
F-MAST-IMSGA-UTT	Gestion de crise sécurité globale du Master Ingénierie et Management Sécurité Globale	Inscription auprès de l'université de Technologie de Troyes (UTT)			

Code Formatmis 2024	Libellé formation 2024	Tarifification complète de la formation 2024 (hors option hôtellerie)	Option hôtellerie 2024	Coût total de la formation 2024 avec l'option hôtellerie	Observations 2024
Formations du service de santé et de secours médical					
F-SSSM-P*	Formation d'intégration des personnels professionnels du SSSM	22 130 €	1 820 €	23 950 €	La logistique des jours d'immersion n'est pas comprise.
F-CDS-BIESPP*	Formation du cadre de santé menant au Brevet d'infirmier d'encadrement de SPP	21 150 €	1 750 €	22 900 €	La logistique des jours d'immersion n'est pas comprise. Les coûts pédagogiques et logistiques des modules et stages réalisés en IFCS sont à prévoir en sus (convention entre SDTIS et IFCS agréés).
F-FI-3SM-TCSC	Formation initiale SPV module tronc commun sécurité civile	600 €	35 €	635 €	FOAD + présentiel
F-FI-3SM-TCSCd	Formation initiale SPV module tronc commun sécurité civile délocalisée	600 €		600 €	FOAD + présentiel pas d'hébergement possible
F-FI-3SM-SECOU-spv	Formation initiale SPV module secourisme SSSM	630 €	70 €	700 €	FOAD + présentiel
F-FI-3SM-SECOU-d-SPV	FI SPV module secourisme délocalisée	630 €	99 €	729 €	FOAD + présentiel Une seule nuit incluse dans l'option hôtellerie. Pas d'hébergement possible la veille
F-DIU-3SM-SPST	DIU module santé publique - santé au travail ENSOSP	1 300 €		1 300 €	FOAD + distanciel
F-DIU-3SM-SPSTd	DIU module santé publique - santé au travail délocalisé	1 300 €		1 300 €	FOAD + distanciel
F-DIU-3SM-URG	DIU 3SM - Module urgence	1 995 €	140 €	2 135 €	
F-DIU-3SM-URG-délocalisée	DIU 3SM - Module urgence délocalisée	1 995 €		1 995 €	Pas d'hébergement possible
F-DIU-3SM-PHARMA	DIU 3SM - Module pharmacien	3 405 €	1 300 €	4 705 €	
F-FI-3SM-GOV	FI SPV module Vétérinaire	1 705 €	175 €	1 880 €	
F-FAE-3SM-PUI	FAE PUI : Pharmacien gérant de PUI de SDIS	1 560 €	175 €	1 735 €	
F-FAE-3SM-GPT	FAE Groupement SSSM	2 430 €	350 €	2 780 €	
F-FAE-3SM-CHEF	FAE Chefferie SSSM	4 445 €	630 €	5 075 €	
F-DSM	Formation interministérielle des directeurs des secours médicaux	3 400 €	245 €	3 645 €	Modules 1 à 5 Les repas méridien et l'option hôtellerie ne sont inclus que pour les jours de formation sur le site de l'Ensofp Aix
F-INFCO	Infirmier coordinateur moyens sanitaires	1 980 €	210 €	2 190 €	
F-SEC3SM	Formation des assistant(es) administratives du SSSM	770 €	140 €	910 €	
F-AU1	SIMURGe AU1 - Prise en charge des détresses vitales	1 030 €	70 €	1 100 €	
F-AU2	SIMURGe AU2 - Prise en charge urgences pédiatriques	1 030 €	70 €	1 100 €	
F-AU4	SIMURGe AU4 - Soutien sanitaire niveau 1	1 030 €	70 €	1 100 €	
F-AU5	SIMURGe AU5 - Prise en charge accouchement inopiné	1 030 €	70 €	1 100 €	
F-AU6	SIMURGe AU6 - Prise en charge victime atteinte traumatique niveau 1	1 030 €	70 €	1 100 €	
F-AU11	SIMURGe AU11 - Médicalisation du NRBC	1 030 €	70 €	1 100 €	
F-AU12	SIMURGe AU12 - Animateur de séances de simulation	1 545 €	105 €	1 650 €	
F-AU14	SIMURGe AU14 - Soutien psychologique des sapeurs-pompiers	1 030 €	70 €	1 100 €	
F-AU15	SIMURGe AU15 - Médicalisation en contexte hostile	1 030 €	70 €	1 100 €	
F-AU16	SIMURGe AU16 - Prise en charge des victimes en environnement hélicoptère	1 545 €	105 €	1 650 €	
F-AU17	SIMURGe AU17 - Pharmacologie des médicaments de l'urgence	1 030 €	70 €	1 100 €	
F-AU18	SIMURGe AU18 - Prise en charge d'une victime en situation sauvetage et déblaiement	2 575 €	175 €	2 750 €	
F-PSYM1	Formations premiers secours psychologiques	1 545 €	105 €	1 650 €	
F-PSYM2	Accompagnement et management des morts violentes	1 545 €	105 €	1 650 €	
F-FMPA USP	Formation de maintien et de perfectionnement des acquis des unités de secours psychologiques	1 030 €	70 €	1 100 €	
F-PHTLS	Pré trauma hospital life support	800 €	70 €	870 €	
R-PHTLS	Refresh PHTLS	400 €	35 €	435 €	
F-EPC	Emergency pediatric care	800 €	70 €	870 €	
F-TECC	Tactical emergency casualty care (TECC)	800 €	70 €	870 €	
F-ACLS	Advanced cardiac life support	800 €	70 €	870 €	
F-AMLS	AMLS (Advance medical life support)	800 €	70 €	870 €	
	Rattrapage avec ou sans participation aux cours (n= nombre de jours)	n x 153€	35 euros par nuitée		
	Rattrapage avec ou sans participation aux cours (n= nombre de jours) à Oudiné	n x 153 €	99 euros par nuitée		Oudiné
	Evaluation de dispense (n= nombre de jours)	n x 153 €	35 euros par nuitée		
	Formation complémentaire suite à la commission de dispense	n x 354 €	35 euros par nuitée		
	Bloc de compétences à valider (n= nombre de jours)	n x 354 €	35 euros par nuitée		
	Autre formation (n= nombre de jours)	n x 354 €	35 euros par nuitée		
	Autre formation avec outils de simulation (n= nombre de jours)	n x 528 €	35 euros par nuitée		
	Colloque	0 à 150 € hors logistique			

*** Tout ou partie du coût complet des formations peut être couvert par la cotisation additionnelle versée à l'Ensofp par le Cnft. (cf. Le contrat d'établissement)**

- la formation d'intégration de lieutenant de 1^{ère} classe à 100% ;
- la formation d'intégration des personnels professionnels de santé à 100% ;
- la formation du cadre de santé menant au brevet d'infirmier d'encadrement de SPP à 100% ;
- la formation de manager des risques de sécurité civile de capitaine à 100% ;
- la formation d'officier de garde de lieutenant de 2^{ème} classe à 100% ;

** Pour les stagiaires non retenus lors de la pré-sélection, seuls les frais de gestion seront facturés.

Précisions concernant l'option hôtellerie :

L'option hôtellerie comprend le dîner, la nuitée et le petit-déjeuner.

Sur le site d'Aix-en-Provence : pour les SIS en faisant expressément la demande et après acceptation par l'ENSOSP, l'hébergement et la restauration pourront être assurés la veille de la formation, le dernier jour de la formation et le week-end entre deux semaines de formation. Cette prestation ne sera pas facturée.

Afin de lutter contre le gaspillage alimentaire, les prestations de restauration qui auront été commandées le week-end sur le site d'Aix et non consommées seront facturées au tarif de 18,00 € par repas.

Aucune prestation de restauration ne pourra être assurée le week-end sur le site de Paris et en formations déconcentrées et délocalisées.

Localisation	Tarif hôtellerie (dîner, nuitée et PDJ)
ENSOSP Aix	35,00 €
ENSOSP Paris	99,00 €
Formations déconcentrées / délocalisées / sous-traitées ou en immersion	99,00 €

Annexe 2 : Tarification clients fonctionnaires et non fonctionnaires

Type de formation	TARIF 2024				Observations
	Durée	Tarification complète de la formation hors frais de gestion/frais d'inscription 2024	Frais de gestion/ Frais d'inscription 2024	Coût total de la formation 2024 (sans option hôtellerie)	
F-MAST-ISI	SO	Inscription auprès de l'université d'Aix Marseille Université (AMU)			
F-MAST-SMT	SO	6 600 €			
F-MAST-RE-GRSC	SO	Inscription auprès de l'université de Haute-Alsace (UHA)			
F-MAST-IMSGA-UTT	SO	Inscription auprès de l'université de Technologie de Troyes (UTT)			
Risque hydrogène et multi-énergies	Selon besoin client	2 627€/jour	227 €		
Risques technologique NRBC PCR	Selon besoin client	555 €/jour	227 €		
Formation pratique ou tactique sur le plateau technique ou en salle tactique. Gestion de crises en salle de simulation	Selon besoin client	555 €/jour	227 €		
Gestion Opérationnelle et Commandement	1 semaine	2 775 €	227 €	3 002 €	
F-GDC-OFF-SP--INTSER	4 jours	2 220 €	227 €	2 447 €	
F-DSM Modules 2 et 5	7 + FOAD			1 840 €	
Atelier d'urgence (tarif individuel pour participation aux formations AU)	Selon besoin client	700 €/jour	227 €		
SIMURGe AU16 - Prise en charge des victimes en environnement hélicoptère	2,5 jours	3 580 €	227 €	3 807 €	
SIMURGe AU18 - Prise en charge d'une victime en situation sauvetage et déblaiement	4 jours	2 800 €	227 €	3 027 €	
Atelier d'urgence (SIMURGE) groupe constitué de 12 ou 24 personnes maximum	Selon besoin client	2 670 €/jour	227 €		Repas méridien non compris
Location simulateur (SIMURGE) avec techniciens pour groupe constitué, (effectif maxi 12 personnes)	Selon besoin client	5 313 €/jour	227 €		Repas méridien non compris
Prehospital Trauma Life Support (PHTLS)	2 jours	573 €	227 €	800 €	
Refresh PHTLS	1 jour	173 €	227 €	400 €	
Tactical emergency casualty care (TECC)	2 jours	573 €	227 €	800 €	
Advanced cardiac Life support (ACLS)	2 jours	573 €	227 €	800 €	
EPC (life support France)	2 jours	573 €	227 €	800 €	
AMLS (Advance medical life support)	2 jours	573 €	227 €	800 €	
Rattrapage prévention	0,5 jour		227 €	227 €	Repas méridien non compris
AP1/PRV1 fonctionnaire	2 semaines	3 663 €	227 €	3 890 €	Repas méridien non compris
AP1/PRV1 non Fonctionnaire		6 743 €	227 €	6 970 €	Repas méridien non compris
AP2 fonctionnaire	4 semaines	7 320 €	227 €	7 547 €	Repas méridien non compris
AP2 non fonctionnaire		13 497 €	227 €	13 724 €	Repas méridien non compris
PRV2 module A fonctionnaire	2 semaines	3 660 €	227 €	3 887 €	Repas méridien non compris
PRV2 module A non fonctionnaire		6 747 €	227 €	6 974 €	Repas méridien non compris
PRV2 module B fonctionnaire	1 semaine	1 830 €	227 €	2 057 €	Repas méridien non compris
PRV2 module B non fonctionnaire		3 375 €	227 €	3 602 €	Repas méridien non compris
PRV2 module C fonctionnaire	1 semaine	1 830 €	227 €	2 057 €	Repas méridien non compris
PRV2 module C non fonctionnaire		3 375 €	227 €	3 602 €	Repas méridien non compris
PRV3 fonctionnaire	2 semaines	3 663 €	227 €	3 890 €	Repas méridien non compris
PRV3 non fonctionnaire		6 743 €	227 €	6 970 €	Repas méridien non compris
MA AP2 / PRV2 fonctionnaire	3 jours	1 198 €	227 €	1 425 €	Repas méridien non compris
MA AP2 / PRV2 non fonctionnaire		2 028 €	227 €	2 255 €	Repas méridien non compris
Module complémentaire prévention fonctionnaire	5 jours	1 913 €	227 €	2 140 €	Repas méridien non compris
Module complémentaire prévention non fonctionnaire		3 178 €	227 €	3 405 €	Repas méridien non compris
Module perfectionnement prévention fonctionnaire	Selon besoin ou durée formation	383 €/jour	227 €		Repas méridien non compris
Module perfectionnement prévention non fonctionnaire		636 €/jour	227 €		Repas méridien non compris
RCCI	1 semaine	3 918 €	227 €	4 145 €	
½ journée CEPARI + caisson feu sur le Plateau technique	0,5 jour			350 €/personne	Repas méridien non compris
Location EPI	1 semaine			35 €/ personne/semaine	Repas méridien non compris
Formations diverses avec cours magistral ou atelier team building	1 jour			3 040 €	Prix pour la totalité du groupe inférieur ou égal à 24. Repas méridien non compris
Formations diverses avec cours magistral ou atelier team building	1 jour			3 865 €	Prix pour la totalité du groupe supérieur à 24. Repas méridien non compris
Formation avec scénario pédagogique sur mesure	1 jour			4 830 €	Prix pour la totalité du groupe inférieur ou égal à 24. Repas méridien non compris
Formation avec scénario pédagogique sur mesure	1 jour			5 800 €	Prix pour la totalité du groupe supérieur à 24. Repas méridien non compris
Colloque (tarif par stagiaire)	Forfaitaire			De 0 à 150 € hors logistique	Repas méridien non compris
Journée(s) professionnelle(s)	Selon besoin	354 €/jour/personne			Repas méridien non compris
Autres formations sans outil de simulation	Selon besoin	354 €/jour/personne	227 €		

Annexe 3 : Services

	Non fonctionnaire	Fonctionnaire	Usager
HEBERGEMENT ET RESTAURATION			
Déjeuner ou dîner Aix	21,00 €	18,00 €	18,00 €
Dîner sur Oudiné	21,00 €	21,00 €	21,00 €
Option hôtellerie (nuitée, petit déjeuner et dîner) à Aix	81,00 €	50,00 €	35,00 €
Nuitée + petit déjeuner à Aix	60,00 €	33,00 €	25,00 €
Nuitée + petit déjeuner à Aix H7	81,00 €	81,00 €	33,00 €
Option hôtellerie (nuitée, petit déjeuner et dîner) à Oudiné ou Formations déconcentrées / délocalisées ou sous-traitées	122,00 €	122,00 €	99,00 €
Nuitée petit déjeuner à Oudiné	101,00 €	101,00 €	81,00 €
Perte d'un badge hébergement Aix	15,00 €		
Repas mission de sécurité civile	Repas SP en intervention		16,00 €
	Nuitée + petit déjeuner SP en intervention		20,00 €
Nuitée agent ENSOSP + petit déjeuner			20,00 €

SERVICES		
	Tout client	Usagers ENSOSP
Transport par navette gare ou aéroport (par personne)	13,00 €	Gratuité
Transport visites pédagogiques (Bouches-du-Rhône/AR)	285,00 €	Gratuité
Transport visites pédagogiques (zone sud/AR)	670,00 €	Gratuité
Transport visites pédagogiques (hors zone sud/AR)	Sur devis	Gratuité
Location de véhicules pédagogiques du PLT sans chauffeur (1 journée)	385,00 €	Gratuité
Location d'un véhicule de transport 9 places sans chauffeur (1/2 journée)	165,00 €	Gratuité
Location d'un véhicule de transport 9 places sans chauffeur (1 journée)	275,00 €	Gratuité
Eau et assainissement	Prix coûtant (facture opérateur)	
Energie - Electricité (abonnement et consommations)	Prix coûtant (facture opérateur)	
Consommables (consommables informatiques...)	Prix coûtant (marché public Ensosp)	
Nettoyage des locaux	Prix coûtant (marché public Ensosp)	
Publications, catalogues et imprimés... utilisation des services et moyens du service de reprographie	Prix coûtant (marché public Ensosp)	
PRESTATIONS RESSOURCES ENSOSP		
Utilisation des services et moyens du service d'infirmierie	Cadre A ⁺ : 570 €/jour Cadre A : 440 €/jour Cadre B : 330 €/jour Cadre C : 220 €/jour	
Utilisation des services et moyens du service de communication		
Utilisation des services techniques : Entretien électricité / entretien général / réparation / maintenance (bâtiments)		
Utilisation des services achats / marchés		
Autres prestations intellectuelles, représentation institutionnelle, ingénierie pédagogique, assistance administrative ou logistique		

LOCATIONS INFRASTRUCTURES			
Paris - Oudiné			
Salle	Capacité	Journée	1/2 journée
1 et 2	50	230,00 €	115,00 €
3 et 4	30	170,00 €	85,00 €
5 et 6	20	150,00 €	75,00 €
Aix-en-Provence			
Salle	Capacité	Journée	1/2 journée
Salle de cours	≤ 12	150,00 €	75,00 €
Salle de cours	entre 13 et 24	170,00 €	85,00 €
Salle de cours	48	240,00 €	120,00 €
Salle informatique		240,00 €	120,00 €
Salle simulation		240,00 €	120,00 €
Amphi	100	690,00 €	345,00 €
Salle CA	40	690,00 €	345,00 €
Amphi	300	1 380,00 €	690,00 €
Gymnase		1 040,00 €	520,00 €
Dojo		690,00 €	345,00 €
Complexe sportif (stade)		1 380,00 €	690,00 €
Salle de musculation et de cardio		1 380,00 €	690,00 €
Atelier routier		1 380,00 €	690,00 €
Terrain d'entrainement (PERF)		1 900,00 €	
Plateau technique		3 450,00 €	
Parking		1 380,00 €	690,00 €

LOCATIONS INFRASTRUCTURES CLIENTS NON FONCTIONNAIRES			
Paris - Oudiné			
Salle	Capacité	Journée	1/2 journée
1 et 2	50	610,00 €	305,00 €
3 et 4	30	460,00 €	230,00 €
5 et 6	20	360,00 €	180,00 €
Aix-en-Provence			
Salle	Capacité	Journée	1/2 journée
Salle de cours	≤ 12	320,00 €	160,00 €
Salle de cours	entre 13 et 24	420,00 €	210,00 €
Salle de cours	48	590,00 €	295,00 €
Amphi	100	1 400,00 €	700,00 €
Salle CA	40	1 400,00 €	700,00 €
Amphi	300	2 800,00 €	1 400,00 €
Salle polyvalente H7		2 800,00 €	1 400,00 €
Gymnase		2 000,00 €	1 000,00 €
Dojo ou stade seul		1 400,00 €	700,00 €
Complexe sportif		2 800,00 €	1 400,00 €
Atelier routier		2 800,00 €	1 400,00 €
Terrain d'entrainement PERF		3 800,00 €	
Plateau technique		6 900,00 €	
Parking		2 800,00 €	1 400,00 €

Annexe 4 : Abattements à appliquer en cas de dispense de formation

2024 FACTURATION F-FAE-3SM-GPT Tarification complète de la formation 2024 : 2 780,00€		
	Coût formation	Total Abattement
	2 430 €	
Module 1 : Animation d'équipe		729,00 €
Module 2 : Gestion des ressources humaines		729,00 €
	Coût formation avec option hôtellerie	Total Abattement
	2 780 €	
Module 1 : Animation d'équipe		834,00 €
Module 2 : Gestion des ressources humaines		834,00 €

2024 FACTURATION F-INFCO Tarification complète de la formation 2024 coût formation : 2 190,00 €		
	Coût formation	Total Abattement
	1 980,00 €	
Module A : Semaine 1		594,00 €
	Coût formation avec option hôtellerie	Total Abattement
	2 190,00 €	
Module A : Semaine 1		657,00 €

2024 FACTURATION F-FAE-3SM-CHEF Tarification complète de la formation 2024 : 5 075,00 €		
	Coût formation	Total Abattement
	4 445,00 €	
Module 1 : Démarche qualité et évaluation des procédures		445,00 €
Module 2 : Gestion de projet		445,00 €
Module 3 : Gestion financière		223,00 €
Module 4 : Spécifique médecins		223,00 €
	Coût formation avec option hôtellerie	Total Abattement
	5 075,00 €	
Module 1 : Démarche qualité et évaluation procédure		508,00 €
Module 2 : Gestion de projet		508,00 €
Module 3 : Gestion financière		254,00 €
Module 4 : Spécifique médecins		254,00 €